

DOSSIER DE PRESSE

Mardi 3 juin 2014

Les transports en commun de la CREA avant la réouverture du Pont Mathilde

Dans le cadre de la future réouverture du Pont Mathilde, la CREA souhaite lancer dès à présent, un plan d'actions pour mettre en place des nouvelles lignes de transport à haut niveau de service, des aménagements pour rendre les transports en commun encore plus performants. Ainsi, les lignes Fast sont mises en service dès septembre prochain, Atoumod, à l'initiative de la Région Haute-Normandie et de la CREA, se développe dans toutes les gares, l'offre de parking-relais se renforce... En proposant aux usagers une alternative à la voiture, la CREA permet de se déplacer intelligemment tout en assurant la régularité, l'efficacité et donc l'attractivité de ses transports.

Les lignes FAST



La réouverture du pont Mathilde doit permettre de créer un nouvel équilibre entre les différents modes de déplacements conformément aux objectifs du PDU (Plan de Déplacements Urbains).

L'après-Mathilde consiste à conforter et proposer une nouvelle offre, des aménagements performants pour les usagers.

Les lignes Fast répondent pleinement aux attentes des usagers. Elles seront mises en service à la rentrée 2014.

5 lignes vont être améliorées :

- La ligne 4 : mise en valeur du changement de tracé opéré à la rentrée 2013
- La ligne 7 : besoin d'améliorer la permanence de l'offre et le réseau de soirée
- La ligne 10 : une simplification de tracé et un réseau de soirée
- La ligne 16 : volonté d'améliorer de desserte de la vallée du Cailly sur l'ensemble de l'année
- La ligne 21 : volonté d'amélioration de la desserte plateau Est sur l'ensemble de l'année

Les transports en commun de la CREA avant la réouverture du Pont Mathilde

Pourquoi cibler cette offre sur ces 5 lignes ?

Car elles sont stratégiques sur de nombreux points. Elles englobent :

- 17 communes
- 10 millions de voyages/an (équivalent de 2 lignes TEOR), soit 20% de la fréquentation totale du réseau TCAR
- 100 000 habitants desservis dans un rayon de 500 mètres.

Les lignes Fast proposeront davantage de bus en semaine, en période de vacances, le samedi et en soirée. L'offre sera donc beaucoup plus dense et améliorera la régularité ainsi que la ponctualité là où il y a le plus de monde.

Les lignes Fast doivent être clairement identifiées, pour cela :

- Elles changent de nom :



Les transports en commun de la CREA avant la réouverture du Pont Mathilde

- Les bus Fast ont un marquage spécifique



Ce sont 65 véhicules qui sont affectés à ce nouveau réseau.

- les abribus et les arrêts s'affichent aux couleurs des lignes Fast



Ce nouveau marquage concerne 183 abribus et 171 poteaux d'arrêts.

Les transports en commun de la CREA avant la réouverture du Pont Mathilde



Atoumod : vers un titre de transport unique



La carte Atoumod, à l'initiative de la Région Haute-Normandie permettra de voyager dans la région sans se soucier des frontières administratives et de la nature des réseaux empruntés (trains, TEOR, bus, métro, tramway...).

Les usagers des transports publics pourront, qu'ils soient des voyageurs occasionnels ou des abonnés, acheter et charger tous leurs titres de transport sur ce support unique et rechargeable.

En septembre 2013, la CREA a lancé l'expérimentation sur la ligne SNCF Rouen / Elbeuf. Le prix du trajet est calculé au kilomètre, en fonction de la destination (Sotteville-lès-Rouen, Saint-Étienne-du-Rouvray, Oissel, Tourville-la-Rivière, Elbeuf).

Nouveautés : à la rentrée 2014, **toutes les gares d'Agglomérations seront accessibles sur un seul et même titre de transport**, ce qui englobe les gares de la CREA et de la CASE (Communauté d'Agglomération Seine-Eure).

Ce titre permettra également d'utiliser les réseaux de transports urbains de la CREA (Agglomération de Rouen / réseau ASTUCE), de la CASE (Agglomération Seine Eure / réseau Transbord) et du GEA (Agglomération du Grand Évreux / Transurbain), des lignes ferrées et celles du Département de l'Eure existantes sur les réseaux urbains cités.

Le tout pour un prix unique modulé en fonction du nombre de territoires accessibles...

À titre d'exemple :

Pour voyager dans la CREA, (réseau ASTUCE + toutes les gares ferroviaires + les lignes du Département de l'Eure), **le tarif mensuel sera de 89 € pour tout public et 70 € mensuel pour les jeunes.**

Pour voyager dans la CREA, la CASE et le GEA, (réseaux urbains + toutes les gares ferroviaires) **le tarif mensuel sera de 137 € pour tout public et 108 € mensuel pour les jeunes.**

Ce tarif englobe le train, le réseau Astuce, le réseau Transbord de la CASE, les bus du Grand Évreux ainsi que ceux de la Région Haute-Normandie.

Les transports en commun de la CREA avant la réouverture du Pont Mathilde

Point sur les gares d'Agglomération

Dans le cadre de son projet de PDU (Plan de Déplacements Urbains), la CREA propose une action sur les gares de l'Agglomération. L'objectif est de valoriser l'existence des gares ferroviaires présentes dans l'Agglomération et de mieux intégrer le train dans la chaîne des déplacements. Cette action participe à l'émergence d'un véritable service de mobilité urbaine.

Avec le concours de la Région Haute-Normandie et des acteurs ferroviaires, trois gares ont été définies comme prioritaires : Oissel, Malaunay-Le Houlme et St-Etienne-du-Rouvray. Ces gares vont faire l'objet de travaux pendant l'été 2014 afin d'y favoriser l'intermodalité :

- **Oissel** : création de 150 places de stationnement supplémentaires. Début des travaux le 23 juin avec une mise en service en septembre 2014,

- **Malaunay-Le Houlme** : formalisation des places de stationnement sur le parking de RFF/SNCF avec la matérialisation de 30 places dont une pour les personnes à mobilité réduite. Début des travaux en juillet 2014 pour une mise en service à la rentrée 2014,

- **Saint-Etienne-du Rouvray** : création d'un terminus pour la ligne 27 qui desservira la gare à compter du 1^{er} septembre 2014.

Parking-Relais, l'offre se diversifie

Les parkings-relais offrent une solution idéale aux usagers pour se garer, de manière gratuite, avant de prendre les transports en commun. Ils encouragent les habitants à opter pour ce mode de déplacement contribuent à réduire la place de l'automobile en cœur d'agglomération.



Les transports en commun de la CREA avant la réouverture du Pont Mathilde

La CREA propose sur son territoire 16 parking-relais, **depuis le 28 mai, ils sont 17 !**

Situé à Mont-Saint-Aignan près de la place Colbert, il vient compléter l'offre déjà dense de la CREA, avec 30 places de stationnement disponibles, dont une réservée aux personnes à mobilité réduite et une pour les deux roues.

Grâce à la carte Astuce, les usagers peuvent désormais garer leurs véhicules et rejoindre le centre-ville de Rouen avec le T1 (station Colbert) ou la Ligne 4 !

Bilan du Plan de Déplacements d'Entreprises PDE



Depuis 2007, la CREA soutient les entreprises qui mettent en place des mesures destinées à réduire la part de l'utilisation individuelle de la voiture particulière dans les déplacements et à promouvoir les modes alternatifs pour les trajets domicile-travail et les déplacements professionnels des salariés.

Depuis sa mise en place, 48 entreprises et 25 commerçants ont signé une convention PDE avec la CREA. Ces entreprises et commerçants emploient respectivement 35 308 et 368 salariés, soit au total, 35 676 salariés.

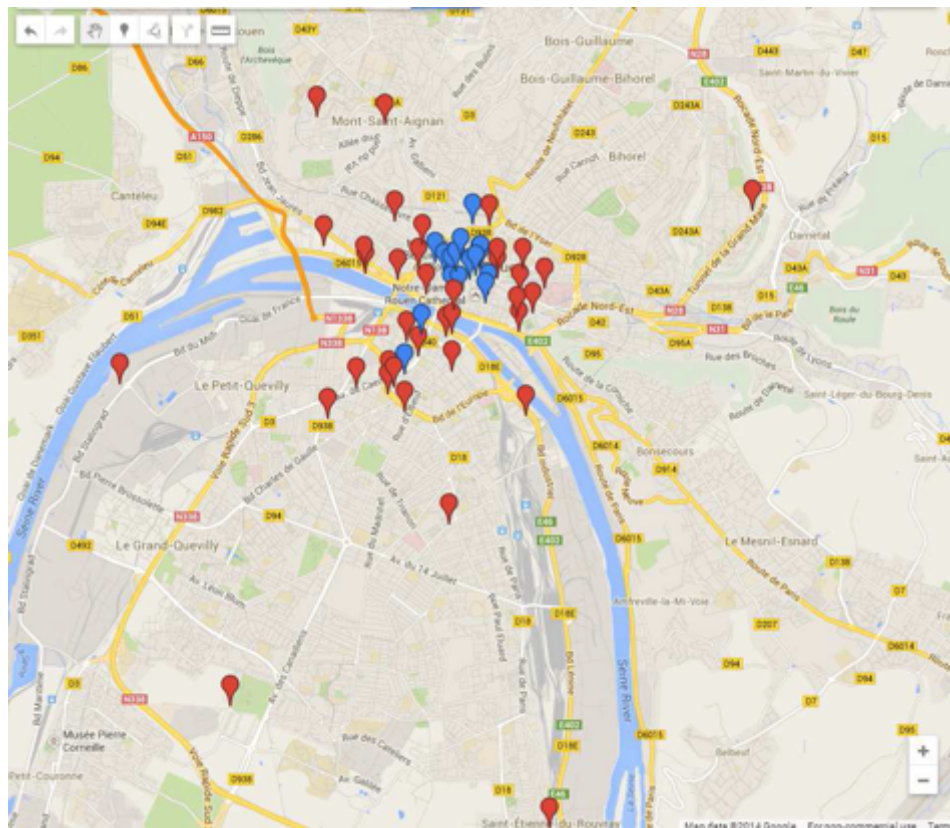
L'extension du dispositif PDE à l'ensemble de la CREA en septembre 2013, a permis de couvrir l'ensemble des sites des entreprises ayant un nombre important de salariés (exemple : France Télécom).

Les transports en commun de la CREA avant la réouverture du Pont Mathilde

On peut aussi constater une évolution constante du nombre d'abonnés PDE au réseau Astuce. Il est vrai que le nombre de vente d'abonnements mensuels a augmenté de façon significative depuis novembre 2012, suite à la fermeture du pont Mathilde.

Enfin, l'usage du titre de transport Astuce est de plus en plus intensif et quotidien. **Les salariés réalisent désormais en moyenne plus de 40 voyages par mois.**

Localisation des entreprises et commerçants ayant signé une convention PDE avec la CREA



Entreprises / administrations
Commerçants

Les transports en commun de la CREA avant la réouverture du Pont Mathilde

Réaménagements des quais hauts rive droite

Dans le cadre de la future réouverture du Pont Mathilde programmée à la rentrée 2014, la CREA et la Ville de Rouen, dans une logique partagée de requalification urbaine et de développement des modes de déplacement doux, ont décidé de transformer les quais hauts rive droite de la ville en créant un couloir entièrement réservé aux bus et une voie pour les cyclistes. Ce projet s'inscrit dans la continuité de la voie réservée, déjà réalisée entre Bonsecours et Saint-Paul, et entre le Val d'Eauplet et Saint-Paul.

Ces aménagements sont partis de constats simples :

- Le peu de place sur la voie publique réservée aux modes de déplacements doux,
- Le nombre de bus circulant sur les quais hauts de la rive droite est identique au nombre de TEOR sur le tronçon commun du centre-ville de Rouen. Le problème est que les bus de ces nombreuses lignes sont souvent bloqués dans la circulation.

Afin d'améliorer ces deux points entre la place Saint-Paul et le boulevard des Belges, il a été choisi de :

- transformer la totalité de la contre-allée (entre l'avenue Gambetta et le boulevard des Belges) en un vaste espace dédié aux modes de déplacements doux afin d'assurer aux usagers des conditions optimales de sécurité et de confort.



Les transports en commun de la CREA avant la réouverture du Pont Mathilde

- réserver un couloir spécifique aux bus (entre place Saint-Paul et la rue Saint-Éloi), permettant d'assurer la régularité, la performance et donc l'attractivité des lignes de bus circulant sur les quais hauts rive droite. Cette voie dédiée aux bus sera aussi ouverte aux taxis.



Le couloir de bus sera ainsi mis en service avec un simple marquage au sol au 1^{er} septembre prochain, puis un enrobé neuf sera mis en œuvre fin 2014 – début 2015. Dans ce cadre, l'ensemble du stationnement sera reporté côté Seine, ce qui permet de conserver le nombre de places disponibles.

Le planning des aménagements

- EAU, ERDF, GRDF, CITEOS réalisent la réfection de leurs réseaux sur l'ensemble du tracé du 19 mai à fin novembre 2014,
- Les travaux d'aménagement de voirie et en particulier de réfection de l'étanchéité du parking de la Bourse démarrent le 10 juin,
- le tronçon Jeanne d'Arc – Grand Pont en juillet-août,
- le tronçon Jeanne d'Arc – Belges d'août à octobre,
- le tronçon Grand Pont – Saint-Paul de septembre à décembre.

Contacts

Sophie CHARBONNIER
Attachée de presse de la CREA
02 32 76 84 24 / 06 46 15 34 21
sophie.charbonnier@la-crea.fr